

COMMUNIQUE DE PRESSE D'ANDRE-PIERRE PUGET

Député JEXISTE au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

admin@mouvement-jexiste.be

+32(0)479.743.773

Rue Notre-Dame 1, 5000 Namur

JEXISTE prône un libéralisme participatif et un changement de cap économique majeur pour la Wallonie et Bruxelles. Les propositions de JEXISTE sur le libéralisme participatif ont pour objectif d'associer les salariés et les actionnaires à la destinée des entreprises dont les objectifs sont d'avoir des clients et de les satisfaire, de développer l'activité économique tout en conservant une paix sociale durable.

JEXISTE pense que cette coopération permettrait de mettre fin à l'esprit de lutte des classes, c'est-à-dire aux conflits permanents entre actionnaires et syndicats.

À partir du moment où les salariés comprennent que leur intérêt est de travailler dans une entreprise où ils sont motivés et où les résultats sont partagés équitablement, il n'y a plus de conflits salariés-patrons et plus de lutte des classes. Le progrès économique et social nécessite une solidarité totale entre tous les membres de la communauté et à tous les niveaux. Il s'agit de transformer l'esprit de lutte des classes (salaires-profits), en consensus social dans les entreprises.

La participation est l'élément clé qui permet le passage d'un libéralisme dur, égoïste, qui ne recueille pas l'adhésion des salariés et qui provoque des conflits sociaux, à un libéralisme participatif qui associe les salariés aux progrès de l'entreprise et à ses résultats. Le profit partagé est la règle d'or de la « gestion participative ». Mais cela ne s'arrête pas là.

La gestion participative est à la fois un état d'esprit et une méthode de gestion économique et sociale. Elle a le souci de rendre l'entreprise plus humaine, de veiller à l'épanouissement des hommes tout en développant une efficacité économique qui profite à tous. Son objectif est de reconnaître à tout salarié sa dignité d'homme, son droit à l'information, à la concertation et à la responsabilité. Par ailleurs, elle démystifie la notion de profit - souvent à l'origine des conflits - grâce au partage des bénéfices avec le personnel après la signature d'un accord avec les syndicats pour les grandes entreprises.

Dans une entreprise, il n'y a pas deux adversaires, il n'y a pas les salariés d'un côté et le patron avec les actionnaires de l'autre. Les uns et les autres doivent former une grande équipe qui doit réussir à vendre des produits compétitifs pour satisfaire à la fois les salariés, les actionnaires et les clients. La gestion participative met l'homme au centre de toutes les préoccupations des chefs d'entreprise.

La gestion participative que propose JEXISTE permet de répondre à tous les éléments de motivation des salariés dans les entreprises en les associant étroitement à la vie de l'entreprise.

Par l'implication réelle du salarié dans la vie de l'entreprise, le salarié jouira d'une motivation étroitement liée au besoin de reconnaissance individuelle et collective dans la réussite de l'entreprise. Le chef d'entreprise quant à lui se verra entouré d'employés motivés et performant partageant la réussite entrepreneuriale.

Tous les systèmes communistes et marxistes ont échoué, car ils ont supprimé la motivation du salarié. Les conflits salaires-profits et le slogan « les patrons doivent payer » disparaissent quand on accepte de partager les bénéfices à parts égales entre salariés et actionnaires.

Comment réaliser cette gestion participative ?

JEXISTE rejoint la formule des trois tiers qui consiste à diviser les bénéfices après impôts en trois parts : un tiers pour les salariés, un tiers pour les actionnaires, un tiers pour l'entreprise. Ainsi, on aboutirait à une égalité de traitement entre salariés et actionnaires.

Dans les entreprises, tout doit concourir à satisfaire les clients pour supprimer toute idée de conflit, car avec les conflits, l'entreprise peut disparaître. Tous les partenaires dans l'entreprise doivent travailler au même but : la continuité de l'entreprise et de l'emploi.

Les entreprises à gestion participative se verront abaisser le taux d'imposition des sociétés à 20% afin de dynamiser cet outil participatif.

La gestion participative répond également à la problématique de la transmission des TPE et PME par une implication concrète des salariés dans ces entreprises, car aujourd'hui, 70% des PME en Belgique n'ont pas de successeur déclaré et ce tissu de TPE et de PME est enclin à la disparition.

Quid des fonctionnaires dans le libéralisme participatif ?

La « performance » des fonctionnaires est aujourd'hui soumise à tort ou à raison aux critiques.

Une application dérivée peut être proposée par la mise en place de facteurs d'évaluation à déterminer dans chaque secteur.

Pour exemple, la « performance » des enseignants pourrait être évaluée sur les résultats des élèves lors des concours de fin d'année. Il en résulterait un attrait sociétal à la réussite des étudiants toute l'année. La « performance » dans le secteur du transport public pourrait également être mise en place par des curseurs d'évaluation d'exploitation, etc...

Conclusions :

JEXISTE est force de proposition concrètes et réalistes. La gestion participative permet de dynamiser l'économie de la Wallonie, de Bruxelles et de la Belgique. Elle permet également de retrouver une stabilité sociale et une augmentation du pouvoir d'achat des salariés liés à la performance économique et sociale de tout un pays.